



Etudiants et chercheurs étrangers en danger

A l'université Paris Sud, 20% des étudiants sont étrangers. « Accessible à tous et l'un des meilleurs au monde : l'enseignement supérieur français ! » vante le site « campus France » pour les attirer dans nos formations... Mais accessible à tous, ça se discute car, pour les étrangers, étudier en France, c'est avant tout le parcours du combattant pour régulariser leur situation.

Sur l'université, malgré l'implication de plusieurs membres du personnel, ce sont des dizaines d'étudiants qui se retrouvent sans papier et ont les plus grandes difficultés pour continuer leurs études ou avoir une première expérience professionnelle en France. Prenons quelques exemples :

- *M, étudiant en L3, vit avec 450 euros par mois mais, depuis cette année cette somme n'est plus suffisante pour avoir le droit de rester en France. Il lui faudrait au moins 615 euros !*
- *X est arrivée en France l'an dernier pour démarrer sa thèse avec un visa d'un an et une bourse de son gouvernement. Elle a demandé dans les temps son titre de séjour et aurait dû l'obtenir début août. Après une nuit de queue à la Sous-Préfecture, elle se fait vertement rejetée : « elle peut bien attendre encore ! ». Elle est donc actuellement sans papiers.*
- *Y, est diplômé de polytechnique, il cherche à avoir une première expérience professionnelle et a trouvé un employeur. Tout devrait bien se passer pour lui mais c'est sans compter sur la circulaire Guéant qui rend presque impossible le passage d'étudiant à salarié car, d'après Monsieur Guéant, "les étudiants étrangers ont prioritairement vocation, à l'issue de leur séjour d'études en France, à regagner leur pays pour y mettre en œuvre les connaissances acquises".*
- *W, vient d'avoir 18 ans et d'obtenir son Bac. Il est arrivé en France à 14 ans, où il a sa famille, et a effectué toutes ses études ici. Mais aujourd'hui, étant majeur il lui est impossible de régulariser sa situation : à 18 ans, retour au pays obligatoire ! Pas de papier, donc pas d'inscription possible à l'Université.*
- *Z, a une bourse de son pays jusqu'en janvier pour effectuer sa thèse mais son titre de séjour a expiré en octobre. Pour le renouveler, elle s'y est pris plusieurs mois à l'avance mais la préfecture refuse le renouvellement sans une ré-inscription à l'université... et on ne ré-inscrit pas au mois d'avril ! Elle attend donc que la Préfecture veuille bien examiner sa situation, et pour l'instant, comme beaucoup d'autres, termine sa thèse sans papiers.*

Bref être étranger et vouloir étudier, travailler ou faire de la recherche en France, c'est être confronté à des situations ubuesques, devoir faire la queue toute la nuit (ou même plusieurs nuits!) à la préfecture pour être accueilli avec l'arbitraire le plus total, se retrouver sans papier du jour au lendemain et par là même :

- perdre tous ses droits: sécu, aide au logement, allocations chômage pour ceux qui ont cotisé
- ne plus pouvoir partir en conférence, en manip, visiter sa famille...
- ne plus pouvoir trouver un travail pour financer la fin de ses études
- être dans l'impossibilité de trouver un logement,
- ne plus pouvoir ouvrir un compte en banque,

Cette politique du gouvernement, qui concerne tous les étrangers, est intolérable.

Si vous voulez montrer votre désaccord avec cette politique, venez au rassemblement

**Contre l'atteinte aux droits et à la dignité des étrangers dans les Préfectures
devant la Préfecture d'Evry le jeudi 8 décembre de 6 heures à 9 heures**

(petit déjeuner avec les étrangers ayant passé la nuit)

Contactez RUSF Orsay : contact-rusf@orsayenlutte.info